



ffgolf®



GRAND PRIX DE PORT EN BESSIN - BAYEUX 2026 (Golf de OMAHA BEACH)

Du vendredi 15 au dimanche 17 mai 2026

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Il complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs et celui spécifique des épreuves en simple ou en double et respecte les règlements généraux et spécifiques du Vadémécum FFG 2026.
Les conditions des règlements particuliers prennent celles des règlements généraux.

ELIGIBILITE

Grand prix ouvert aux joueuses et joueurs amateurs répondant à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et **s'être acquitté du « droit de jeu fédéral »** ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue ;
- **Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs** ;
- Dont l'index n'est **pas supérieur à 11,4 pour les messieurs et pas supérieur à 14,4 pour les dames** ;
- Être titulaire en 2026 d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2025 ou 2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les compétiteurs non licenciés de la Fédération Française de Golf, l'index doit être certifié par un écrit de la fédération du joueur joint au bulletin d'inscription avec le certificat médical.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions devront parvenir au :

Golf Omaha Beach,
La ferme Saint Sauveur
14520 PORT EN BESSIN

Au plus tard vendredi 1^{er} mai 2026 à minuit, en utilisant le formulaire d'inscription élaboré par le golf de OMAHA BEACH (voir sur le site du golf) et obligatoirement accompagné du règlement du droit d'inscription.

Les droits d'inscription sont précisés sur le bulletin d'inscription dans les limites fixées par la FFG.

En accord avec la Ligue de golf de Normandie, la Commission Sportive du Golf de Omaha Beach se réserve le droit d'accepter ou de refuser des engagements.

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés. Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation à n'importe quel tour, peut se voir refuser l'accès aux épreuves ultérieures.

CHAMP DE JOUEURS

Le nombre maximum de compétiteurs est fixé à 144 participants. Si ce nombre est atteint ou dépassé, 39 places minimum (hors wild cards) seront réservées aux dames (sauf manque de candidates à la date de clôture des inscriptions) et 14 places au maximum pour des wild cards

La liste officielle des joueurs, entrant dans le champ des limites d'index, retenus à la date de clôture des inscriptions sera publiée le 2 mai 2026 avec les priorités conformes au paragraphe "champ des joueurs" du cahier des charges des grands prix (voir vadémécum FFG 2026).

Les wild cards concernant des joueurs détenant des index supérieurs aux limites seront attribuées par la Ligue de Normandie, (3 wild cards sont réservées au club et 3 autres à la DTN de la FFG).

Toutes les wild cards devront être validées avant la date de clôture des inscriptions.

Il n'y aura pas d'épreuve qualificative préalable permettant d'augmenter le nombre de wild card.

Dans le cas où le nombre d'inscrits dépasse le nombre maximum de compétiteurs avant la date de clôture des inscriptions, une liste d'attente sera établie pour pallier les forfaits, avec les mêmes priorités que ci-dessus.

FORME DE JEU

Epreuve sur deux tours, Parcours Eisenhower : Stroke play / 54 trous/ 18 trous par jour.

1^{er} jour : **Tour 1 le vendredi 15 mai 2026**
2^{ème} jour : **Tour 2 le vendredi 16 mai 2026**
3^{ème} jour : **dimanche 17 mai 2026**

Une seule série et une seule marque de départ par sexe, départs blancs pour les hommes, départs bleus pour les dames. Il n'y aura pas de cut à l'issue du deuxième tour.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou sur les trous 10 et 18, et par "comparaison des cartes" sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous pour les autres égalités. En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire (départage du logiciel RMS 9) deviendra définitif.

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou circonstances exceptionnelles, le premier tour serait reporté dès que les conditions le permettraient, sinon il serait reporté au lendemain. Si le second tour ne peut être joué dans son intégralité il serait reporté au lendemain. Le classement définitif sera établi en prenant en compte le classement provisoire à l'issue des deux premiers tours. Si au terme des trois jours, au moins un tour n'a pas été joué dans son intégralité, la compétition sera annulée.

Aucun remboursement ne pourra être demandé en cas d'impossibilité de jouer par suite des intempéries ou à des conditions exceptionnelles.

CODE DE COMPORTEMENT

Voir le code de comportement paragraphe 14 de la Hard Card 2026 des épreuves fédérales.

S'agissant d'une épreuve à laquelle les jeunes de moins de 21 ans peuvent participer, **il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer** (y compris la cigarette électronique) pendant la durée de l'épreuve.

Conformément au décret 2025-582, le code de la santé publique prévoit désormais une interdiction de fumer dans tous les équipements sportifs et leurs abords publics pendant leurs heures d'ouverture. Cette interdiction concerne de fait toutes les compétitions fédérales. Les contrevenants s'exposent à une sanction pénale prévue par la loi. De plus, toute infraction d'un joueur sera considérée comme une infraction au code de comportement et le comité se prononcera sur la sanction.

PRIX

La remise des prix aura lieu le dimanche 17 mai 2026 au club-house dès la fin de l'épreuve (l'horaire exact sera précisé dans la journée en fonction du déroulement de la compétition).